

CHEF DE CULTURE HORTICOLE H/F

Autres dénominations : Responsable de culture horticole

Filières liées : **Agriculture biologique** **Horticulture**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://agrorientation.fr/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/chef-de-culture-horticole-hf>

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Diriger, décider, encadrer, manager

Organiser, préparer, coordonner, planifier

Produire, fabriquer

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

Le chef de culture horticole met en oeuvre le plan de production :

- Il établit un planning d'activités (prévision des temps de travaux et ordre de priorité des interventions). Il répartit le travail et donne les consignes au personnel pour la journée.
- Il définit et améliore les techniques de production et s'assure de la présence du matériel et des approvisionnements nécessaires à la production (engrais, produits phytosanitaires...).

Le chef de culture horticole supervise et participe aux travaux de culture :

- Il programme les commandes des automatismes (système de ferti-irrigation...), vérifie quotidiennement la bonne tenue des conditions de production (relevé informatique des données hygrométriques intérieures et extérieures...). Il observe l'état des plantes dans les serres (insectes, maladies...) et établit son diagnostic pour l'application éventuelle de traitements ou exécute lui-même cette tâche, selon le cas.
- Il supervise la réalisation des travaux (arrachage, replantation...) et, si besoin, forme le personnel aux opérations (ébourgeonnage, rempotage...).

Le chef de culture horticole participe à la gestion de l'entreprise :

- Il collecte les données technico-économiques permettant l'établissement du plan de production et le pilotage des activités et participe au choix des espèces et des variétés.

Le chef de culture horticole peut être amené à organiser la récolte, le conditionnement, la conservation, le stockage et, éventuellement, les premières opérations de mise en marché.

Conditions d'exercice

Le chef de culture horticole travaille dans une exploitation ou exceptionnellement au sein d'une collectivité territoriale. Il exerce sous l'autorité de l'exploitant avec lequel il est en contact permanent.

Il opère le plus souvent sur des productions hors-sol, sous abris (serres ou tunnels), ou sur des productions de plein champ et par conséquent en plein air. Ses tâches varient selon la plante et les saisons.

Son rythme de travail varie en fonction des conditions climatiques (période de gel...) et/ ou des périodes de fêtes (ventes plus importantes).

Compétences et qualités

Le chef de culture horticole dispose de solides connaissances techniques sur les végétaux (fonctionnement d'une plante, amendements, nourriture...). Il est capable de réaliser l'ensemble des opérations qu'il confie au personnel.

Il est pédagogue afin de transmettre son expérience et possède des qualités humaines pour encadrer le personnel. Il maîtrise l'outil informatique. Il fait preuve de dextérité et surtout d'un grand sens de l'observation. Il est également endurant physiquement et supporte les conditions de travail en serre (chaleur, humidité...).

Perspectives d'évolutions

Le chef de culture horticole, après l'acquisition de compétences en économie et en gestion, peut devenir directeur d'exploitation ou choisir de s'installer en tant que chef d'entreprise.

S'il développe des aptitudes au conseil et à la communication, un poste de technico-commercial est également envisageable.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Contacter : <https://verdir.fr/>

Fiche présentée par



Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrororientation.com